

# Romagnat



## en Bref

Bonjour,

*Le budget primitif de la commune, voté lors du Conseil Municipal du 11 avril, va nous permettre de traduire concrètement notre engagement et notre volonté politique de développer Romagnat. La Cité doit prendre toute sa place dans l'agglomération clermontoise en accord avec les objectifs sur lesquels nous avons été élus.*

*La réforme de la taxe professionnelle a profondément modifié l'origine du produit fiscal perçu par Clermont Communauté. Suite à cette réforme, seulement 60 % des recettes fiscales proviennent des entreprises (contre 100 % auparavant) et 40% sont aujourd'hui à la charge des ménages.*

*C'est dans ce cadre que Clermont Co. a été contraint, pour pouvoir mener à bien ses investissements, de prélever l'impôt sur les ménages. Les 11 millions d'euros de recettes attendus serviront à Clermont Co. pour développer le logement social, améliorer le service public de transport, aider au développement économique et favoriser l'attractivité de notre territoire.*

*À Romagnat, parallèlement à la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, nous avons choisi d'investir sur les ressources humaines :*

- investissement pour améliorer les conditions et la qualité du travail des agents ;
- investissement pour affecter la bonne personne au bon poste et veiller à l'évolution des métiers ;
- investissement pour assurer les formations ;
- investissement pour moderniser l'outil de travail.

*C'est une vraie différence de fond avec la politique menée par le gouvernement en termes de gestion de la fonction publique, gestion purement comptable et de court terme qui oublie l'intérêt du citoyen.*

*Les principaux investissements courants qui servent la ville d'aujourd'hui et les investissements structurants qui préparent la ville de demain vous sont présentés dans ce Romagnat en Bref.*

*La préparation du budget prend plusieurs mois. À partir d'une feuille de route leur fixant des objectifs, les adjoints proposent des actions. Les services municipaux chiffreront ces propositions.*

*Dans le cadre des commissions, ces actions sont ensuite hiérarchisées préalablement aux arbitrages décidés par le bureau municipal.*

*Je souhaite remercier l'ensemble des services, qui ont fourni les éléments techniques nécessaires à la construction du budget 2011 ainsi que les adjoints et conseillers délégués pour leur implication, leur engagement sans faille au service de notre action.*

*Les budgets primitifs de Clermont Communauté et Romagnat vont permettre à nos territoires de se développer harmonieusement tout en restant au service des habitants, à votre service.*

**François FARRET**  
**Maire de Romagnat**

**Vice-président de Clermont Communauté.**

**Directeur de la publication :** François FARRET, Maire de Romagnat

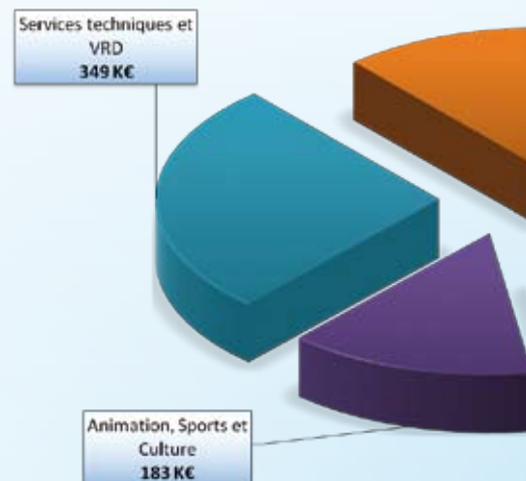
**Coordination :** Françoise CHAPUT • **Illustrations :** J.-M. LAUMONT • **Réalisation :** Service Communication

**N° ISSN :** 1294-9213

**Impression :** Société d'Impression du Centre, 7 rue Joseph Desaynard - Zac la Pardieu 63000 Clermont-Ferrand  
Tiré à 4100 exemplaires sur papier PEFC - Distribué par la société ADREXO

## CHARGES DE GES 1 298

## CHARGES DE PERSONNEL PAR DESTINATION 3 232 700 €

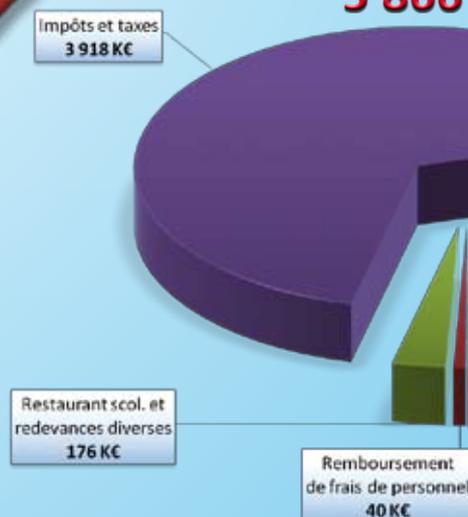


## DÉPENSES DE FO 5 866

Charges de personnel

55,57 %

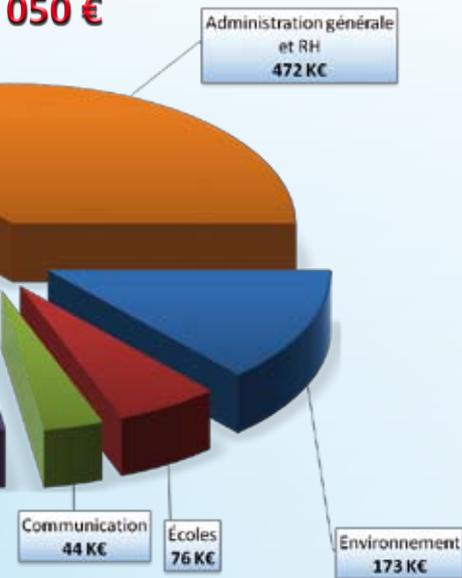
## RECETTES DE FO 5 866



1 K€ = 1000 €

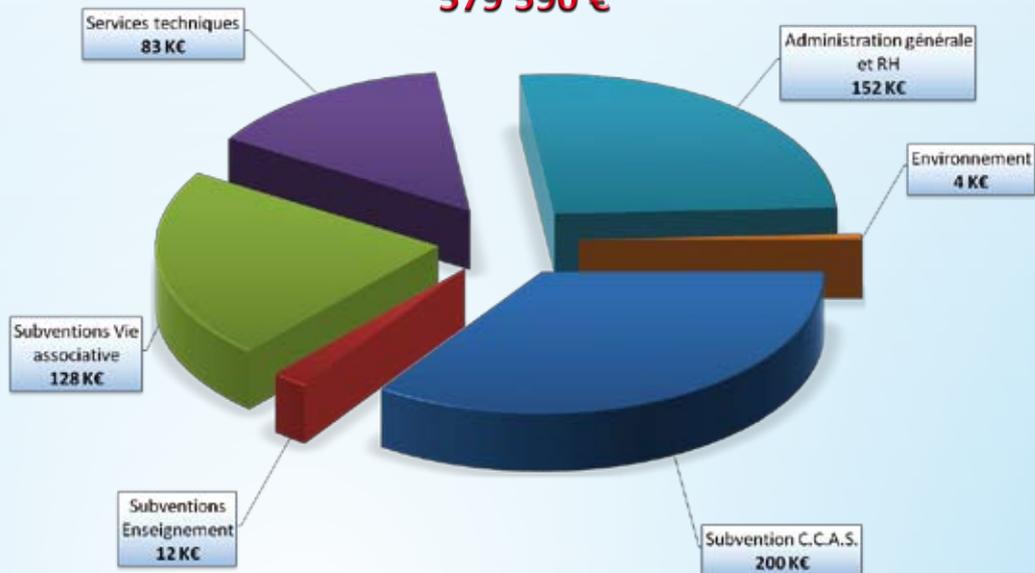
## SECTION GÉNÉRALE

505 050 €



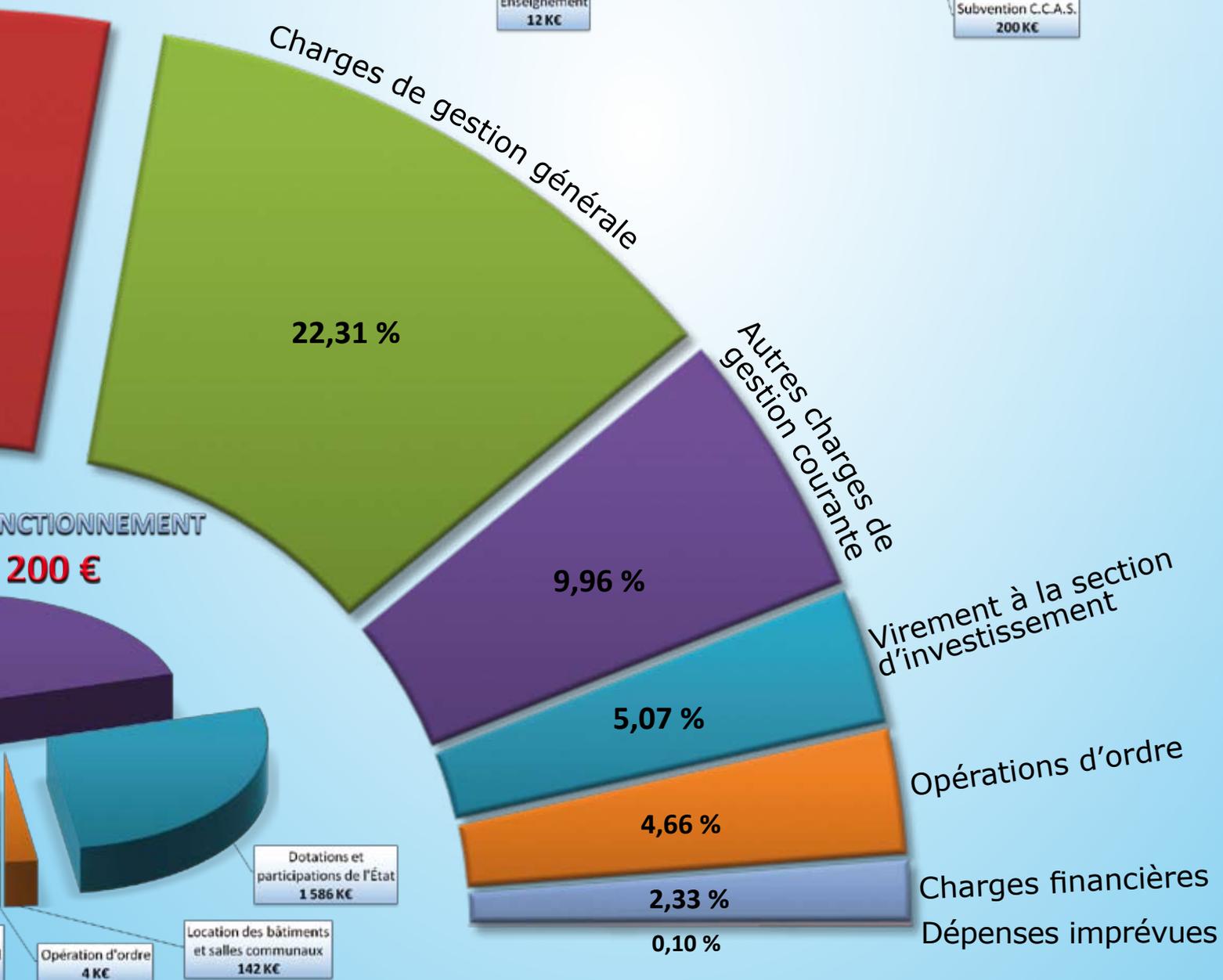
## AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

579 590 €



## FONCTIONNEMENT

200 €



# IMMOBILISATIONS PAR DESTINATION

**3 975 K€**



Urbanisme, développement urbain, travaux  
**1 388 K€**



Education, petite enfance  
**49 K€**



Communication  
**5 K€**



Développement numérique  
**68 K€**



Culture, sports, jeunesse  
**2 246 K€**



Cadre de vie, santé, environnement, prévention des risques  
**219 K€**

**DÉPENSES D'IN**  
**4 502**

Travaux sur bâtiments et voirie

**66,89 %**

RECETTES D'IN

**4 502**

Emprunts  
**2 959 K€**

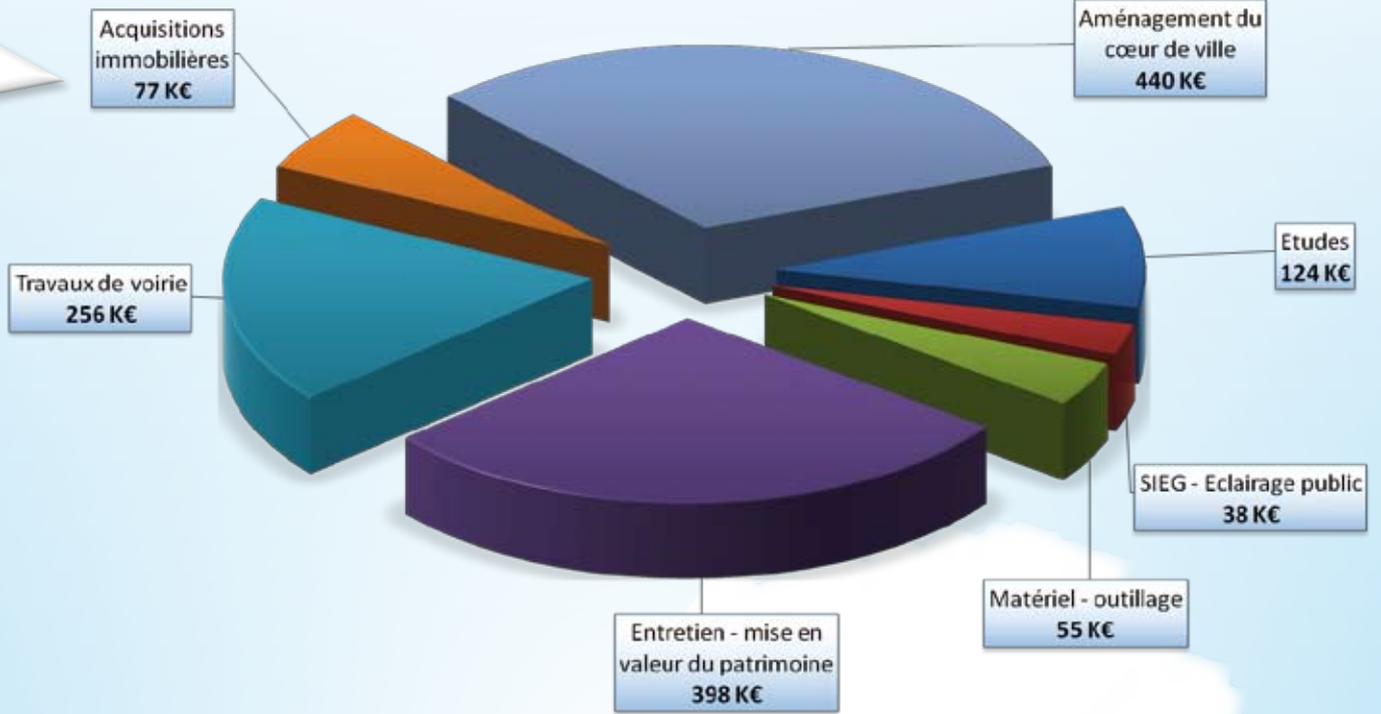
Virement de la section de fonctionnement  
**295 K€**

Opérations d'ordre  
**271 K€**

**1 K€ = 1000 €**

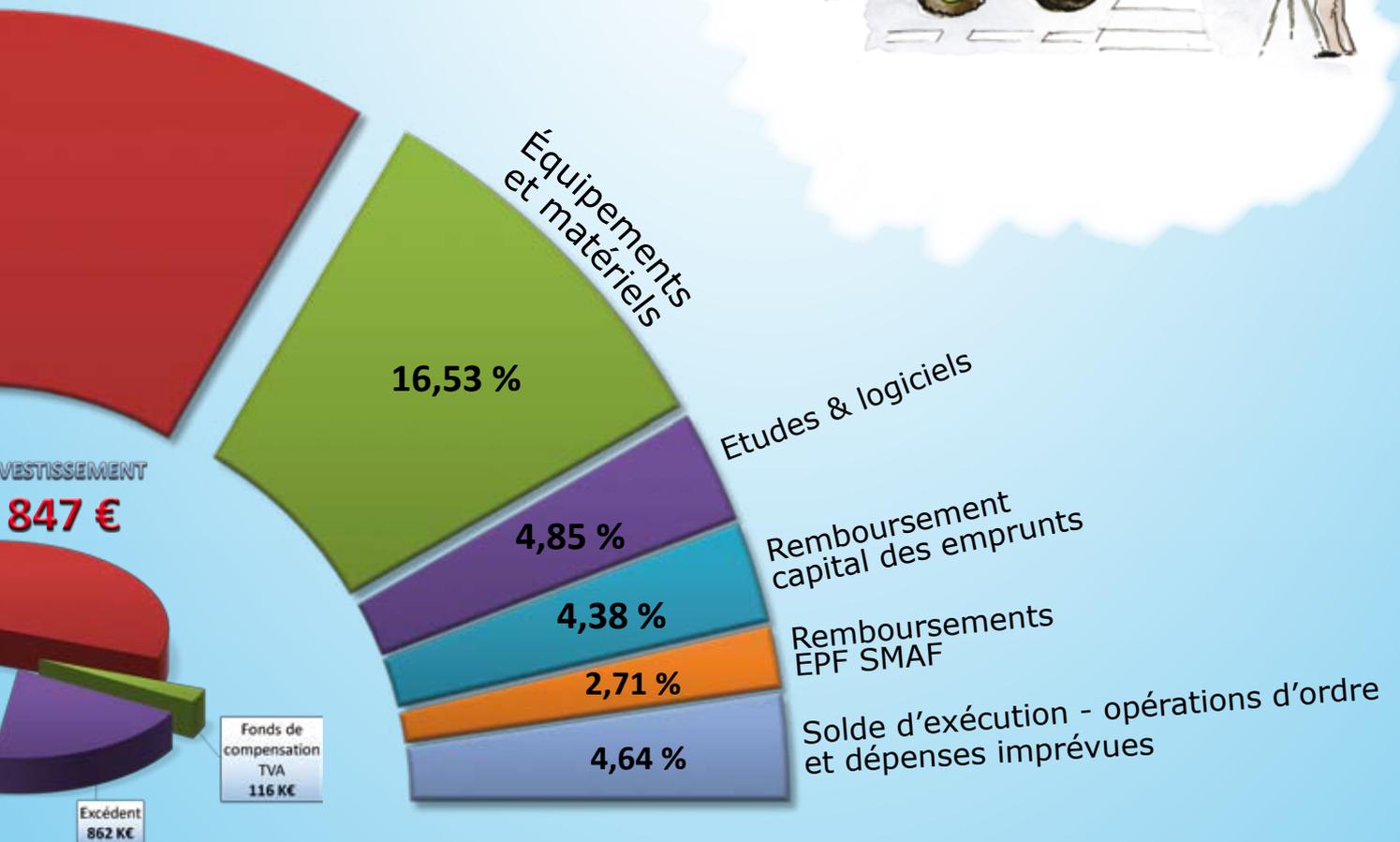
# URBANISME, DÉVELOPPEMENT URBAIN, TRAVAUX

**1 388 K€**



## VESTISSEMENT

**847 €**



## 2011 : LES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS ET L'EMPRUNT A L'ORDRE DU JOUR



Le budget 2011 s'équilibre à 5 866 K€ en fonctionnement et 4 503 K€ en investissement. Classiquement, il est construit en tenant compte d'une part du réalisé 2010 et d'autre part des actions envisagées pour 2011, notamment en section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement) sont globalement stables par rapport au budget primitif 2010. La subvention au CCAS est réduite de 170 K€ (intégration du résultat de la structure multi-

accueil), les frais de personnel sont contenus avec une augmentation nette de 28 K€.

Les taux d'imposition 2011 n'ont pas été augmentés et restent donc fixés à 13.03 % pour la taxe d'habitation, 17.64 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 86.84 % pour la taxe foncière sur le foncier non bâti. Le budget 2011 fait apparaître un recours à l'emprunt de près de 3 M€. En effet, d'importants projets d'aménagement sont inscrits en dépenses d'investissement et les ressources propres de la Commune ne sont pas suffisantes pour les financer. Le rééchelonnement de la dette opéré dès 2010 permettra cependant de contenir le volume de remboursement en capital dans des limites inférieures à celles de 2008.

### CULTURE, SPORTS, JEUNESSE



Pour la programmation diversifiée de spectacles et en concertation avec les membres des associations locales, une étude est en cours sur le réaménagement et la modularité de la salle André Raynoird (gradins amovibles, son, lumière, loges, espace technique...).

L'acquisition de matériel scénique (boîte noire pour ambiance plus « intime », son et lumières) et d'accueil des spectateurs et des artistes, sera faite courant 2011.

Une étude portant sur le réaménagement des terrains sportifs extérieurs (terrain stabilisé transformé en synthétique, création d'une salle de réception, buvettes attenantes, réfection des 2 courts de tennis, création d'un espace réception pour les tennis couverts et d'un pôle athlétisme, réfection et mise aux normes des vestiaires) a été réalisée avec la commission des sports. Les premiers travaux débuteront cet été par la création :

- du terrain synthétique équipé de gradins ;
- d'une piste d'athlétisme ;
- de vestiaires ;
- de deux courts de tennis extérieurs.

### URBANISME, DÉVELOPPEMENT URBAIN, TRAVAUX



Avec un budget de 1 388 K€, l'urbanisme et les travaux constituent le deuxième poste budgétaire derrière la culture, les sports et la jeunesse. Après avoir mené de nombreuses études depuis le début du mandat, la municipalité prévoit cette année la mise en route de nombreux chantiers.

L'aménagement du cœur de ville, qui s'étalera sur 2 à 3 ans, sera le plus conséquent pour la somme de 440 K€. Notre commune ne disposant pas de par sa topographie d'un centre clairement identifié, nous allons procéder à un remodelage :

- du parc ;
- de la place du 8 mai ;
- des avenues Gergovia, J. Jaurès et J. Moulin et dans un second temps de la place F. Mitterrand.

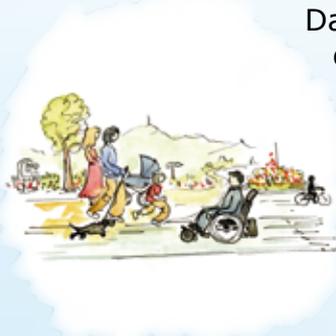
Grâce à ces aménagements, cette partie du bourg deviendra un point de rassemblement et de réunion qui privilégiera les déplacements piétons.

Pour un montant de 398 K€, nous continuons l'entretien et la mise en valeur du patrimoine avec la rénovation du chauffage des écoles, de l'église, des réfections de toitures, des changements de fenêtres (gendarmerie), etc. Nous poursuivons pour 294 K€, le suivi et l'entretien de la voirie communale avec la réfection des rues, l'enfouissement des réseaux secs qui contribue à améliorer l'esthétique de notre bourg.

Dans le cadre de l'urbanisation des zones 1AU et 2AU, nous enrichissons le patrimoine communal par l'acquisition d'immeubles à destination de logements ou de nouveaux locaux administratifs comme la maison acquise rue Maréchal Foch et destinée à l'installation de la Police Municipale. Ces acquisitions représentent un montant de 77 K€.

Le reste du budget (179 K€) représente l'achat de matériel pour les services techniques (55 K€) et des frais d'études complémentaires pour 124 K€.

## CADRE DE VIE, SANTÉ, ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION DES RISQUES



Dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, nous avons décidé d'adhérer à l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie) et d'établir une convention pour un Conseil en énergie partagé.

Ce service nous accompagnera dans l'étude des consommations énergétiques des différents bâtiments communaux (2 immeubles sont concernés en 2011), pour établir des priorités sur les travaux à prévoir, pour favoriser les énergies renouvelables dans une logique de développement durable.

Concernant la sécurisation des déplacements, des travaux sont en cours :

- le rond-point Georges Couthon - Jean Jaurès avec la mise aux normes d'accessibilité des passages piétons ;
- le traçage de bandes cyclables et des reprises de peinture.

Deux nouveaux défibrillateurs seront acquis et installés au Centre Social et à la salle des Fêtes d'Opme.

Dans le secteur des espaces verts, divers matériels seront achetés : souffleur à main, gros souffleur à feuilles, pulvérisateur à dos, filet à dos, échenilloir...

Les acquisitions d'un véhicule benne en remplacement d'un véhicule obsolète et d'un tracteur polyvalent sont les deux plus gros achats en prévision.

Les résultats de l'étude sur l'accessibilité de la ville ont été rendus et nous permettent d'envisager dès cette année la réalisation de travaux :

- mise aux normes de passages piétons ;
- rampe d'accès pour le Centre Social ;
- plan incliné amovible pour la salle Jacques Prévert ;
- accessibilité de la mairie.

Ces travaux nécessitent une étude préalable. Ils débuteront en 2011 et s'étendront sur 2012.

## ÉDUCATION

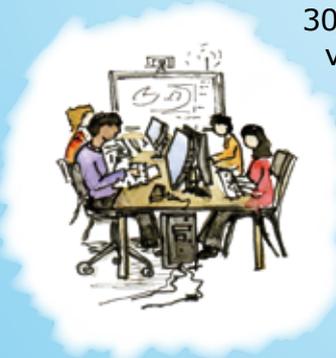


Des travaux de mise en conformité seront réalisés dans la cuisine du restaurant scolaire de l'école de Saulzet-le-Chaud. Nous allons procéder au changement complet du mobilier de deux classes de l'école maternelle Jacques Prévert.

Pour la rentrée 2011, le « service au plat » au niveau de la restauration scolaire sera mis en place. Pour cela, l'achat de matériel et armoires de maintien en température s'avère nécessaire.

Pour sécuriser et augmenter les espaces de jeux dans les écoles communales, il est prévu sur 2011 l'achat et la mise en place de structures ludiques. Le montant total des investissements pour 2011 en termes d'éducation s'élèvera à 49 200 €.

## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



30 000 euros d'investissement viendront rajeunir et compléter le patrimoine de matériel informatique avec notamment le changement du serveur de la mairie.

D'autre part, 13 nouveaux ordinateurs viendront ainsi s'ajouter prochainement aux 36 précédents pour poursuivre l'amélioration des équipements présents dans les écoles et participer au renouvellement de celui des services municipaux.

Le solde participera au mouvement d'extension du développement numérique :

- la mise en place d'un logiciel e-enfance offrira aux parents la possibilité de gérer les activités scolaires et périscolaires de leurs enfants ou celles de la structure multi-accueil ;
- les projets transversaux retenus par le comité de pilotage *Rom@NTIC's* au regard de leur originalité et de leur inscription dans les NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) recevront un soutien financier de la municipalité.

## Groupe municipal majoritaire **Romagnat avec vous**

### Investir pour l'avenir

Sur la lancée des précédents budgets de notre mandat, le budget 2011 voté dernièrement par le Conseil Municipal poursuit le fil rouge financier que la majorité municipale s'est fixé : gérer de manière responsable les finances publiques tout en garantissant l'avenir de notre commune par des investissements répondant aux besoins des Romagnatois.

Cette politique, projetée sur le moyen terme du mandat municipal, s'est traduite jusqu'à présent par des actions peu visibles par les concitoyens :

- restructuration, modernisation voire création de services municipaux tant sur le plan des moyens humains que matériels ;
- études de faisabilité qui nous ont permis de prendre le temps de penser notre action politique pour qu'elle réponde au mieux aux attentes des Romagnatois ;
- concertations au sein de Commissions spécialisées (Commission d'animation urbaine, Commission permanente des Sports, Comité de pilotage Aménagement Cœur de Ville, Groupes de travail autour du projet d'habitat intergénérationnel, ...), de conseils participatifs qui ont donné lieu déjà à plusieurs aménagements.

Ce travail nous a permis d'effectuer des choix qui motivent aujourd'hui les investissements que nous entreprenons.

La spécificité du nouveau budget consiste à procurer à l'équipe municipale les moyens pour donner corps à des projets nécessaires pour assurer à notre commune un avenir dynamique : lancement de la première tranche du projet Cœur de Ville (aménagement de la liaison Place François Mitterrand – Place du 8 Mai et ouverture du Parc), réaménagement du complexe sportif avec la réalisation à l'automne de la première phase (construction d'un terrain de sports synthétique), construction de logements sociaux allée André Guinard... pour ne citer que les principaux.

L'équipe municipale accomplit ce travail en incluant dans sa réflexion le contexte difficile que subissent les citoyens d'où la décision de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux.

Tout le monde l'aura compris avec ce budget, c'est le coup d'envoi de projets porteurs d'avenir pour notre commune.

*Rémy **SERPOLAY**,  
Président du Groupe majoritaire municipal  
« Romagnat Avec Vous »*

## Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

### « Les taux d'imposition de 2010 reconduits »

*Scoop de la majorité municipale sur La Montagne du 19 avril 2011*

... en oubliant de préciser que depuis 2008, date de départ de la mandature municipale actuelle, les taux communaux ont augmenté respectivement de 6,89 % pour la taxe d'habitation et de 10,73 % pour la taxe foncière bâtie sur des bases d'imposition en évolution de 4,75 % décidées par l'Etat. **Nous avons voté ces taux, qui enfin, marquent une pause.**

Clermont Communauté impose à compter de 2011 de nouvelles taxes : 1,3 % sur la taxe d'habitation et 1,7 % sur la taxe foncière bâtie, qui représenteront **en moyenne 75 € par foyer fiscal**. De ce fait, l'équipe municipale n'a pas proposé l'augmentation des taux communaux initialement prévue à 1 ou 2 %.

Concernant le budget principal de la commune, **nous avons fait le choix de nous abstenir. Pourquoi ?**

- ✓ **Dépenses d'investissement** : les investissements structurants que sont « le cœur de ville » et « la reconfiguration des terrains de sport extérieurs » **étaient dans notre programme** de campagne. Nous n'allons pas maintenant les dénoncer. Par contre, nous souhaitons que la programmation des travaux se fasse par rapport à des objectifs prioritaires (par ex pour « le cœur de ville » : sécurité des transports et des déplacements piétonniers, accès et parkings pour les commerces).
- ✓ **Dépenses de fonctionnement** : nous continuons de dénoncer ce qu'il convient d'appeler « une dérive » : + 858 000 € par rapport à 2008. Par ex : + 18 % sur la totalité des services extérieurs dont les frais de publication avec + 118 %, etc. Il ne nous paraît pas possible de poursuivre ainsi. Ce devrait être une préoccupation permanente de veiller à la maîtrise de ces dépenses.

*Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,  
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-Hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**.*